

*Entreprise Prestataire*

*Commune de Sandrans*

# AVIS

**Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques, vont débiter sur le territoire de la commune à compter du 04/01/2023 au 03/03/2023**

**Ces travaux ont été confiés par RSE, à l'entreprise : **SARL FOURNAND & FILS** Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.**

**Responsable : M. Fournand Pascal - Tél 06 08 22 82 20**

